

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET  
OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE  
RELATIVE A L'AMENAGEMENT ET /OU LA REHABILITATION DE LA PLACE  
AYINONKO A PORTO-NOVO**

AMI N° ~~118~~ /MCVDD/DC/SGM/DGHC/DPAN/S-PRMP/SA du ~~25~~ OCT. 2019

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés Public n° 0073/PRMP/MCVDD/S-PRMP du 22 janvier 2019 publié sur le portail web des marchés publics [www.marches-publics.bj](http://www.marches-publics.bj)
2. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable a obtenu du Budget National exercice 2019 des crédits nécessaires pour financer l'étude de faisabilité relative à l'aménagement et /ou la réhabilitation de la place Ayinonko à Porto-Novo. L'objectif de la mission est doter le MCVDD d'un document d'étude de faisabilité pour l'aménagement et/ou la réhabilitation de la place Ayinonko à Porto-Novo.
3. La mission du bureau d'étude consiste à :
  - la réalisation d'une étude de faisabilité orientée vers la conception d'un document d'aménagement et de réhabilitation de la place Ayinonko à Porto-Novo ;
  - l'élaboration de fiches techniques en vue de la réalisation ultérieure, du suivi et du contrôle des travaux ;
  - l'estimation réaliste du coût de l'aménagement et/ou réhabilitation.

**4. Profil du consultant et de ses experts**

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations.

Le Consultant (bureau d'études) doit mettre en place les moyens en personnel et en matériel qu'il juge nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Consultant proposera et justifiera l'éventail de disciplines à intégrer dans l'équipe du projet mais doit prévoir le personnel minimum suivant :

- ❖ **Un (01) expert en patrimoine culturel**, chef de mission ; de niveau BAC + 5 au moins, avec cinq (05) années minimums d'expérience professionnelle et ayant réalisé ou participé à au moins trois (03) missions d'études ou d'élaboration de plan de restauration au cours des cinq (05) dernières années.
- ❖ **Un (01) spécialiste en gestion urbaine ou paysagiste**, de niveau BAC + 5 au moins, avec cinq (05) années minimums d'expérience professionnelle et ayant participé à au moins trois

 2

(03) missions d'études ou d'élaboration de plan de restauration au cours des cinq (05) dernières années.

- ❖ **Un (01) spécialiste en management de la culture et du tourisme**, ou équivalent, ayant au moins trois (03) années d'expérience professionnelle et ayant participé à au moins trois (02) missions d'études relatives à la culture et/ou au tourisme au cours des cinq (05) dernières années.
- ❖ **Du personnel d'appui** peut être proposé par le consultant pour l'accomplissement de sa mission.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services à savoir :

- ❖ **Lettre de manifestation d'intérêt ;**
- ❖ **Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) et les Statuts définissant la forme juridique du cabinet**
- ❖ **les références techniques des prestations similaires appuyées des attestations de bonne fin d'exécution et pour les bureaux d'études naissants, fournir en lieu et place des attestations de bonne fin, les attestations de travail des expériences mentionnées dans les curricula vitae du personnel clé.**
- ❖ **l'organisation technique et managériale du bureau ;**
- ❖ **la liste du personnel à affecter à la mission et leurs qualifications ;**
- ❖ **Accord de Groupement s'il y a lieu.**

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les candidats devront respecter les critères ci-après :

**Expérience des candidats :**

Avoir effectué au moins deux (02) études de faisabilité de projet d'aménagement et de réhabilitation de grandes envergures.

5. Une liste **d'au moins trois (03) candidats et au plus sept (07) candidats** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et





financières et les candidats seront sélectionnés selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection fondée sur qualité-coût) »

Pour être présélectionné, chaque candidat devra totaliser au moins 70 points sur 100 sur la base des critères d'évaluation définis dans le tableau N°3 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) et supérieure à sept (07).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après : Secrétariat PRMP/MCVDD 01 BP 3651 3ème étage du bâtiment principal Tel (+229) 21-31-55-08, Fax (+229) 21 31 51 09 Mail : [prmp\\_mcvdd@cadredevie.bj](mailto:prmp_mcvdd@cadredevie.bj), à compter du 28 octobre 2019 tous les jours ouvrables de 08 heures à 12heures et de 15 heures à 18heures.
7. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en langue française et en trois (03) exemplaires dont une (01) originale et deux (02) copies marquées comme telles, et déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des Marchés Publics du Ministère ; bureau 315; 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal au plus tard le 05 novembre 2019 à 10 heures précises (heure locale) avec la mention :

**«AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE RELATIVE A L'AMENAGEMENT ET /OU LA REHABILITATION DE LA PLACE AYINONKO A PORTO-NOVO»**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »**

8. L'ouverture aura lieu le même jour dans la salle de conférence au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment Ozone du MCVDD à 10h 30mn
9. La Personne Responsable des Marchés Publics se réserve le droit de ne pas donner une suite aux candidats non présélectionnés.



Florence TSAWLASSOU CODJO  
Personne Responsable des  
Marchés Publics